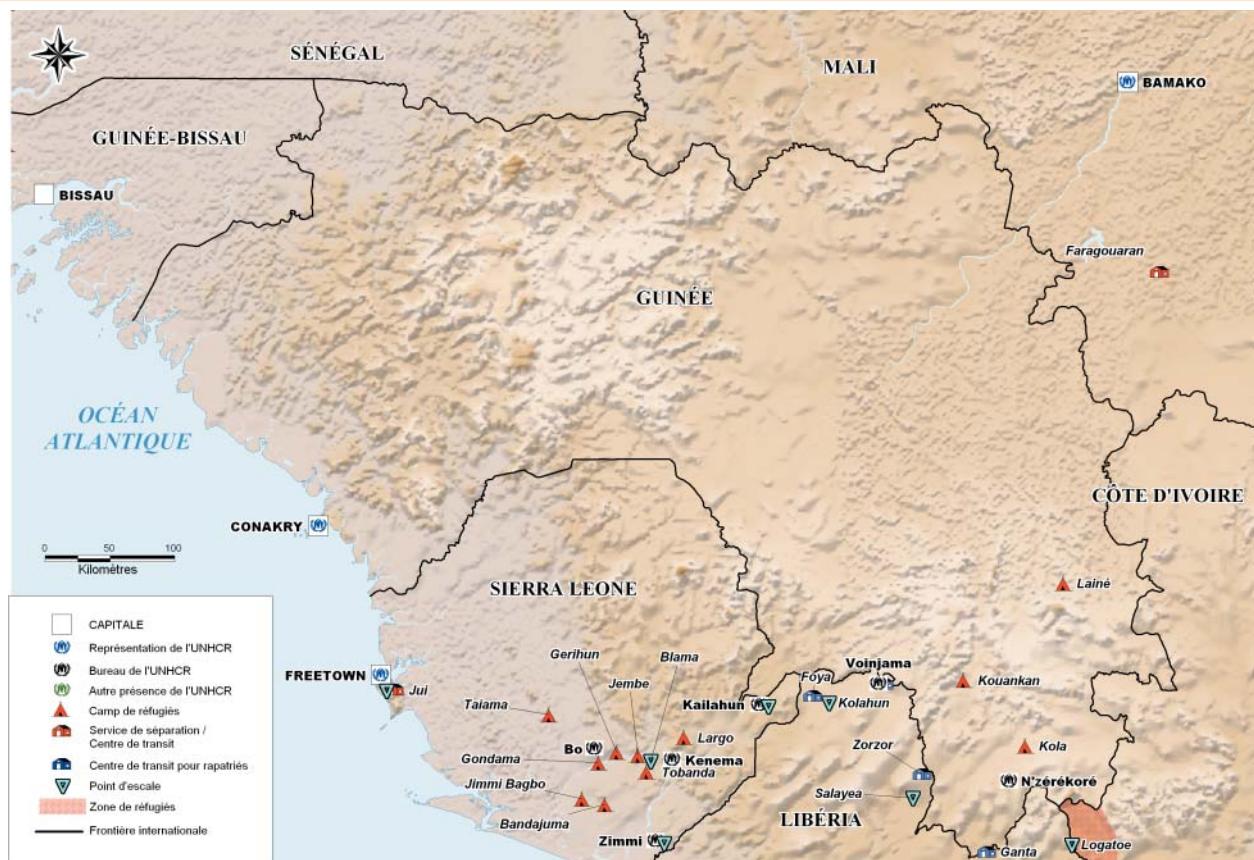


Guinée



Environnement opérationnel

Contexte

La situation politique, économique et sociale en Guinée s'est globalement dégradée au cours de l'année 2006. En juin, la deuxième grève générale de l'année a paralysé le pays pendant près de deux semaines, et a été accompagnée d'explosions de violence qui ont entraîné la mort d'au moins 21 personnes. Malgré un accord passé entre le Gouvernement et les principaux syndicats, la situation économique s'est détériorée alors qu'une forte inflation et la dépréciation du franc guinéen ont concouru à faire flamber les prix des biens de première nécessité. Les tensions socio-économiques en Guinée ont été aggravées par l'instabilité politique observée dans deux pays limitrophes, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau, alors que le Libéria et la Sierra Leone sont en phase de relèvement après des conflits majeurs.

Depuis 17 ans, la présence des réfugiés a mis à rude épreuve les ressources déjà limitées du pays. Malgré ces difficultés, l'attitude de la Guinée en matière d'asile demeure exemplaire, en particulier dans la région de la Guinée forestière. Outre ceux recensés par le Gouvernement, quelques 50 000 réfugiés non enregistrés sont établis dans le pays. En 2006, les autorités ont autorisé plus de 600 réfugiés sierra-léonais à s'intégrer sur place. Les excellentes relations entre l'UNHCR et les autorités guinéennes garantissent le bon déroulement des activités en faveur des réfugiés dans le pays.

Besoins

L'UNHCR s'attachera à rechercher des solutions durables pour les réfugiés libériens en réorientant son programme, précédemment axé sur l'aide alimentaire et d'autres services, sur l'assistance au rapatriement et à l'intégration sur place. Suite à des entretiens avec les réfugiés, il a été décidé que les demandes d'assistance au rapatriement devraient se poursuivre jusqu'à la fin du mois de juin 2007, date à laquelle l'UNHCR prévoit de mettre un terme à ses opérations de retour assisté. Une mission d'évaluation des besoins alimentaires, menée conjointement par l'UNHCR et le PAM en juillet 2006 avec la participation de réfugiés, a recommandé de mettre un terme à l'aide alimentaire ainsi que d'autres services d'ici mi 2007. Selon la mission, ces services devraient être remplacés par des programmes de promotion de l'intégration sur place pour les réfugiés qui ne peuvent ou ne veulent pas regagner leur pays. Des concertations avec le Gouvernement et des réfugiés indiquent que l'intégration sur place apparaît comme une option réaliste.

Total des besoins : 9 559 914 dollars E.-U.

Objectifs principaux

- Assurer une protection internationale aux réfugiés grâce à la mise en œuvre adéquate des procédures d'asile ; améliorer la qualité des procédures de détermination du statut de réfugié en garantissant un accès rapide aux organismes compétents.

- Promouvoir le rapatriement librement consenti des réfugiés libériens, dans la dignité et la sécurité.
- Mettre progressivement fin aux programmes d'assistance dans les camps et promouvoir l'intégration sur place par la mise en place de projets d'autosuffisance des réfugiés libériens qui ne peuvent ou ne veulent pas regagner leur pays.
- Aider les réfugiés ivoiriens à regagner leur pays si les conditions le permettent.
- Remettre les camps de réfugiés fermés aux autorités locales et aider ces dernières à mettre en place des partenariats avec les institutions des Nations Unies pour réhabiliter l'environnement dans les zones touchées par la présence de réfugiés.
- Recourir à la réinstallation pour remédier durablement à la situation des réfugiés qui ont des besoins de protection particuliers.

Cibles prioritaires pour 2007

- Une loi sur les réfugiés est adoptée par le Parlement.
- Le volume des demandes d'asile en attente est réduit de 80 pour cent.
- Des solutions durables sont trouvées pour 2 000 réfugiés urbains enregistrés.
- Aucun réfugié n'est refoulé ni privé d'aucun de ses droits.
- Chaque enfant réfugié séparé de sa famille bénéficie d'une aide visant le regroupement familial, le placement dans une famille d'accueil, l'adoption ou la réinstallation.
- 15 000 réfugiés libériens regagnent leur pays d'origine avec l'aide de l'UNHCR.
- 2 000 réfugiés ivoiriens regagnent leur pays dans la sécurité et la dignité dès lors que les conditions le permettent.
- Deux camps de réfugiés et leurs installations sont transférés aux autorités locales.
- Un scrutin est organisé dans les quatre camps de réfugiés que compte la Guinée, ainsi qu'à Conakry pour les réfugiés urbains, afin de renouveler les comités de réfugiés démocratiquement élus et composés à parts égales d'hommes et de femmes.

Stratégie et activités

L'UNHCR continuera à développer les capacités du Gouvernement pour lui permettre d'assumer la responsabilité première de la protection et de l'assistance en faveur des réfugiés. L'Organisation dispensera aux fonctionnaires guinéens des formations sur le droit des réfugiés et les droits des personnes déplacées, préconisera la promulgation d'une législation nationale sur l'asile, contribuera au renforcement du système judiciaire et aidera le Gouvernement à délivrer des cartes d'identité à tous les réfugiés enregistrés.

Dans le cadre de l'Accord tripartite entre l'UNHCR et les Gouvernements de Guinée et du Libéria, le programme de rapatriement des réfugiés libériens se poursuivra jusqu'à la fin du mois de juin 2007, après quoi l'appui logistique aux retours vers le Libéria cessera. En s'inspirant des enseignements tirés de l'intégration sur place des réfugiés sierra-léonais en 2006, une solution analogue sera envisagée pour les réfugiés libériens qui ne peuvent regagner leur pays. Des solutions à long terme, telles que l'octroi de la nationalité ou la délivrance de titres de séjour seront encouragées et facilitées.

Toujours au titre des solutions durables, des projets de promotion de l'autosuffisance et de génération de revenus seront mis en place au bénéfice des réfugiés urbains. Pour garantir une participation égalitaire à ces projets, les critères d'âge, de genre et de diversité de la communauté réfugiée seront pris en compte.

L'UNHCR poursuivra son action de plaidoyer et de formation en vue d'améliorer la législation nationale, tout en continuant à appuyer les efforts du Gouvernement pour mettre en place un système de détermination du statut de réfugié.

La remise des installations des camps, la réhabilitation des infrastructures locales et une gestion environnementale efficace garantiront des conditions de développement durable dans les zones affectées par la présence des réfugiés.

Tout en réduisant progressivement ses interventions directes, l'UNHCR mettra en place des partenariats avec les ONG locales et les institutions des Nations Unies pour continuer à répondre aux besoins de protection des réfugiés. L'Organisation entend notamment renforcer les capacités des autorités locales en matière de prévention et de prise en

Chiffres prévisionnels

| Type de population | Origine | Janvier 2007 | | Décembre 2007 | |
|--------------------|---------------|--------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------------------|
| | | Total dans le pays | Nb pers. assistées par l'UNHCR | Total dans le pays | Nb pers. assistées par l'UNHCR |
| Réfugiés | Libéria | 50 560 | 50 560 | 24 250 | 24 250 |
| | Sierra Leone | 5 320 | 4 030 | 4 060 | 4 060 |
| | Côte d'Ivoire | 3 390 | 3 390 | 4 510 | 4 510 |
| | Pays divers | 60 | 60 | 80 | 80 |
| Demandeurs d'asile | Côte d'Ivoire | 120 | - | - | - |
| | Pays divers | 140 | - | - | - |
| Total | | 59 590 | 58 040 | 32 900 | 32 900 |



Des réfugiés libériens traversent la Makona lors d'une opération de rapatriement. UNHCR / A. Barry

charge des incidents liés à la violence sexuelle et sexiste. L'UNHCR continuera également à appuyer la Brigade mixte de sécurité, à offrir un conseil juridique et à organiser des ateliers de sensibilisation dans tous les camps de réfugiés. L'Organisation soutiendra la Radio rurale de Guinée, qui diffuse des informations sur les droits et les responsabilités des réfugiés et contribue ainsi à réduire les frictions avec les communautés d'accueil.

Réfugiés libériens

L'UNHCR compte rapatrier 15 000 réfugiés libériens par voie terrestre au cours du premier semestre 2007. Pendant cette période, les réfugiés vivant dans les camps continueront à bénéficier d'une aide portant sur les besoins domestiques essentiels, les services de santé ou autres services essentiels. Au second semestre 2007, les ressources seront réaffectées à des projets d'intégration sur place et à la réhabilitation des infrastructures en vue de leur transfert aux autorités locales.

Comme il a été convenu avec le PAM, l'aide alimentaire aux réfugiés sera progressivement réduite puis supprimée d'ici juin 2007. L'intégration sur place des Libériens qui choisiront de rester en Guinée sera facilitée par des activités allant du soutien juridique, de projets générateurs de revenus, de programmes de formation à la garantie d'accès aux services publics. Dans ce contexte, le programme d'éducation primaire, actuellement aligné sur le programme scolaire libérien, sera adapté au cursus guinéen.

Réfugiés ivoiriens

L'UNHCR continuera à fournir des vivres et des services essentiels à 3 000 réfugiés ivoiriens vivant dans le camp de Kouankan. De nombreux réfugiés de ce camp travaillent dans des exploitations agricoles des alentours et seront bientôt autosuffisants. Pour sa part, l'UNHCR est prêt à faciliter le rapatriement librement consenti dans la sécurité et la dignité dès que la situation en Côte d'Ivoire le permettra.

Réfugiés urbains

Le profil de plus de 9 000 réfugiés urbains a été établi dans la base de données ProGres. Parmi eux, 2 000 personnes ayant des besoins et des compétences spécifiques recevront une aide financière pour créer de petites entreprises, afin de renforcer leur autosuffisance et de faciliter leur intégration dans la communauté d'accueil. L'UNHCR continuera à promouvoir le rapatriement de ceux qui souhaitent regagner leur pays, tout en recherchant des solutions spécifiques pour les enfants séparés de leur famille et les enfants non accompagnés.

Contraintes

Des manifestations hostiles au Gouvernement ou des explosions sporadiques de violence interethnique pourraient créer un environnement difficile, mettant en péril la coexistence pacifique entre les réfugiés et les communautés locales en Guinée. La dégradation croissante des routes pourrait retarder les convois de rapatriement et constituer une menace à la sécurité. Après la fermeture de son bureau à Kissidougou en septembre 2006, l'UNHCR devra s'atteler à une tâche difficile, à savoir la mobilisation d'acteurs du développement tels que le PNUD et les donateurs pour garantir une transition efficace entre l'aide humanitaire et les activités de redressement économique et de réhabilitation environnementale en Guinée forestière.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

| | |
|-------------------------------|-----|
| Nombre de bureaux | 2 |
| Effectif total | 115 |
| Fonctionnaires internationaux | 16 |
| Collaborateurs nationaux | 90 |
| VNU | 8 |
| JEA | 1 |

Coordination

Le principal interlocuteur gouvernemental de l'UNHCR est le Bureau national de coordination de l'assistance aux réfugiés. L'Organisation collaborera également avec six partenaires d'exécution impliqués dans des programmes en faveur des réfugiés. Afin d'appuyer la transition vers le développement durable, l'UNHCR s'efforcera de susciter l'intérêt des donateurs pour le financement de projets de réhabilitation ou de renforcement des capacités en Guinée forestière. L'Organisation coordonnera ses activités avec celles de l'UNICEF et du PNUD au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

| Partenaires | |
|--|--|
| Partenaires d'exécution | |
| Organismes gouvernementaux : Bureau national de coordination de l'assistance aux réfugiés, Radio rurale de Guinée. | |
| ONG : Comité international de secours, Fédération luthérienne mondiale/Action commune des Églises, Organisation pour le développement intégré communautaire. | |
| Autres : <i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> , PAM, PNUD, UNICEF. | |
| Partenaires opérationnels | |
| Autres : PAM, PNUD, UNICEF. | |

| Activités et services | Budget-programme annuel | |
|--------------------------------------|-------------------------|------------------|
| | 2006 | 2007 |
| Protection, suivi et coordination | 4 476 210 | 1 973 073 |
| Abris et infrastructures | 260 000 | 115 000 |
| Activités génératrices de revenus | 185 000 | 90 000 |
| Appui opérationnel (aux partenaires) | 1 100 000 | 760 000 |
| Assainissement | 120 000 | 65 000 |
| Assistance juridique | 470 000 | 400 000 |
| Besoins domestiques | 360 000 | 235 000 |
| Eau | 100 000 | 155 000 |
| Education | 590 000 | 355 000 |
| Production vivrière | 175 000 | 70 000 |
| Santé | 630 000 | 480 000 |
| Services communautaires | 265 000 | 243 000 |
| Sylviculture | 150 000 | 80 000 |
| Transport et logistique | 3 335 000 | 2 170 000 |
| Vivres | 60 000 | 32 000 |
| Total des opérations | 12 276 210 | 7 223 073 |
| Appui au programme | 3 136 850 | 2 336 841 |
| Total | 15 413 060 | 9 559 914 |

